



Pourquoi modifier les rythmes scolaires ?



Aujourd'hui, apprendre est fatigant, enseigner est fatigant, avoir des enfants fatigués est fatigant pour les enseignants et pour les parents, être fatigué ne permet ni de progresser ni d'y prendre plaisir.

L'aménagement de l'espace-temps de l'enfant est un facteur-clé de réduction de cette fatigue. La répartition actuelle tient peu voire pas compte des rythmes biologiques propres à tout individu, des variations de l'attention des enfants au cours de la journée, de la difficulté pour un enfant à s'abstraire de son quotidien dès la porte de l'école franchie, des conséquences des "coupures" (vacances et week-end)...

Le changement, fondé sur une meilleure corrélation des rythmes scolaires et des rythmes biologiques, doit favoriser l'épanouissement individuel et renforcer l'égalité des enfants devant l'instruction.

Effets attendus

L'optimisation des conditions d'apprentissage et d'épanouissement de tous les enfants, et d'abord des plus fragiles, socialement et culturellement. Et si la FCPE met l'enfant au centre de sa réflexion, ce n'est pas pour nier les aspirations des adultes. C'est que nous estimons que **tout le monde y sera gagnant**, en termes de fatigue moindre et de plaisir accru, en termes de réussite scolaire et personnelle, d'intégration, de résorption de l'exclusion... et même de paix sociale !

Dans cette perspective, l'essentiel, c'est **l'organisation de la journée** en fonction des pics de vigilance et la mise en œuvre de l'alternance 7 semaines de cours (au plus) et 2 semaines de congé (au moins). Le débat sur le samedi et/ou mercredi doit être re-situé dans ce cadre.

Place du péri, post, extrascolaire

Un enfant est un tout et il n'y a pas lieu de saucissonner son temps. Le périscolaire et l'extrascolaire participent de sa formation, de son épanouissement. La FCPE préconise une approche globale. L'articulation entre les apprentissages scolaires et les diffé-

rentes activités en termes de contenus et d'espace-temps doit être réfléchi entre tous les partenaires, avec prise en compte des souhaits des enfants.

L'implication des personnels non enseignant dans le projet d'école doit permettre d'imaginer d'autres approches pédagogiques, de décroquer la classe, d'adopter un fonctionnement plus souple, mieux ciblé et plus efficace dans le cadre d'un travail d'équipe. Le CEL est un outil à ne pas négliger dans ce cadre.

Conditions de réussite du projet

La condition sine qua non de la réussite est **l'engagement de tous les partenaires** - enseignants, parents, PVP, animateurs, aide-éducateurs, associations de quartier... et surtout celui de l'Académie et de la Ville à travers le **copilotage du projet** et de sa mise en œuvre. Un véritable aménagement du temps ne fera pas l'économie d'une refonte complète des espaces, du recrutement d'animateurs qualifiés, de la multiplication des équipements sportifs de proximité... et d'une harmonisation avec le second degré (calendrier des vacances et prise en compte des rythmes des adolescents).

La journée

Pour la FCPE-Paris, l'aménagement de la journée constitue le point névralgique de l'aménagement du temps de l'enfant. Il doit permettre d'offrir à tous les enfants les conditions d'apprentissage les plus favorables en positionnant mieux les différentes activités.

Deux moments sont à considérer en priorité : l'accueil du matin et la pause de midi.

L'accueil du matin est essentiel, car il permet à l'enfant de se "débarrasser" de ses problèmes, de pouvoir entrer dans ce lieu "hors menace" (Mérieux) que devrait être l'école.

La **pause de midi**, condition de la reprise de l'après-midi, doit constituer un véritable moment de détente, de "temps-sujet", avec des activités ne demandant pas de gros efforts d'attention.

Rythmes : le B-A, BA

Les moments d'une journée ne sont pas tous équivalents. Les chercheurs (tous) ont repéré des "pics de vigilance" vers 11 h et 16 h, et des périodes de faible capacité d'attention, de concentration et de mémorisation le matin avant 9 heures et en début d'après-midi. Ce qu'il faut savoir :

- la reprise de la fin d'après-midi n'est réelle que si la pause en début d'après-midi a été respectée,
- cette reprise est d'autant plus visible que les enfants sont plus âgés.

Remarque : Ces rythmes valent pour des enfants de plus de 4-5 ans. Avant, l'enfant n'est pas encore vraiment calé sur la journée : à 11 h, c'est plutôt l'heure de dormir !

Ne faut-il pas envisager des emplois du temps différenciés par cycle ?

Les **heures de "cours"** doivent être réduites : 6 heures de temps contraint, c'est trop demander à des enfants dont les plages d'attention vont de 15 minutes à 6 ans à 30 minutes entre 12 et 16 ans. Et la durée d'apprentissage effectif va de 2 à 3 h à 6-8 ans jusqu'à 5 h à 12 ans. **La FCPE-Paris préconise de réduire d'une heure le temps purement scolaire quotidien.**

Les vacances

Petites ou grandes, elles ont théoriquement pour fonction de permettre aux uns et aux autres de récupérer. Sans remettre en cause l'équilibre nécessaire à une scolarité réussie pour tous.

Le saviez-vous ?

- La France se singularise par un nombre de jours travaillés inférieur à celui des jours chômés (181 contre 183) à l'Éducation Nationale.
- Les « grandes vacances », qui duraient initialement jusqu'à fin septembre, ont été fixées en été pour répondre au besoin de main d'œuvre au moment des moissons et des vendanges.

Dans cette perspective, il apparaît, d'une part, que les coupures inférieures à 15 jours sont plus fatigantes que reposantes et, d'autre part, que la coupure de l'été entraîne une perte d'une partie des acquis et creuse les écarts entre les enfants, du fait des inégalités socioculturelles. L'utilisation optimale des cahiers de vacances et la qualité des distractions proposées

bénéficient d'abord aux enfants de milieu favorisé (IREDU, Cahier n° 63).

La FCPE-Paris est favorable à l'alternance de 7 semaines de cours (au plus) et de 2 semaines de vacances (au moins) et à la réduction des grandes vacances d'été.

La semaine : et si l'on passait au temps choisi ?

Mercredi, samedi... Le sujet électrise les réunions et agite les médias, occultant trop souvent la réflexion sur les véritables enjeux de l'ATE. La majorité des parents se déclare contre le samedi travaillé. Et pourtant, dans l'optique qui est depuis toujours celle de la FCPE, celle de l'enfant au centre du système éducatif, et au terme de deux ans de travail et d'écoute attentive de nos partenaires sur le sujet, la semaine intégrant le samedi est sans conteste l'organisation qui offre la meilleure répartition des apprentissages et donc les conditions optimales de réussite à tous les enfants.

Les atouts du samedi

1. Après une coupure de deux jours, le lundi est laborieux et peu productif.
2. Les enseignants sont quasi-unanimes : le samedi matin est un moment de travail particulièrement efficace. Moment privilégié aussi pour rencontrer les parents.
3. Prendre un petit déjeuner au calme et accompagner ses enfants à l'école : n'est-ce pas renforcer la cohésion entre l'univers familial et l'univers scolaire, et manifester à nos enfants notre intérêt pour leur vie à l'école ?
4. Rencontrer les enseignants calmement, n'est-ce pas jouer un peu mieux notre rôle de parents au sein de l'école ?
5. Rencontrer les autres parents, n'est-ce pas essentiel pour développer l'action des associations de parents d'élèves, pour maintenir ou retrouver une vie de quartier, échanger des informations, bref retrouver cette convivialité qui fait tant défaut ?
6. Un nombre non négligeable de parents travaille le samedi. Faut-il les oublier sous prétexte qu'ils ne sont pas forcément adhérents d'une association de parents d'élèves ou peu habitués à convoquer la presse pour faire entendre leur voix ?

Animateurs : des professionnels !

L'aménagement du temps renforce la nécessité, déjà actuelle, d'équipes d'animateurs qualifiés et stables. La qualité du recrutement, de la formation de plusieurs centaines d'animateurs implique la redéfinition-revalorisation du métier d'animateur de la Ville.

D'autre part, la société évolue vite et le temps se morcelle : la sous-presse gagne les entreprises et la semaine unique tend à disparaître. Seule l'école reste figée.

Alors pourquoi chaque enfant et chaque enseignant ne choisirait-il pas entre le mercredi et le samedi, les uns et les autres pouvant même choisir l'école le samedi et le mercredi ? L'organisation de ces demi-journées amènerait forcément à définir une autre façon de travailler, à mettre en pratique la concertation et le travail au sein d'une équipe élargie que nous appelons de nos vœux, à prendre en compte les souhaits et les besoins des enfants.

Idée audacieuse, mais pas irréalisable. Et qui mettrait fin aux querelles inutiles... au bénéfice des enfants.

ET SI C'ÉTAIT LA SOLUTION ?

Et les locaux ?

L'aménagement du temps ne saurait faire l'économie d'un aménagement de l'espace. Les locaux scolaires sont pour la plupart inadaptés aux multiples activités et espaces de détente qu'il s'agit de mettre en place. Le chantier est redoutable : même les normes en vigueur - que nous jugeons très en-deçà des besoins - sont loin d'être respectées. Il suffit de voir la taille des cours de récré. La Mairie de Paris a intérêt à prévoir un budget conséquent !

Exemple de journée-type

MATIN

<p>8 h 30 - 9 h : ACCUEIL, pour favoriser une bonne "entrée" dans la journée.</p> <p>Suggestion : organiser (1fois/mois, par exemple) un super petit déjeuner, thématique (à l'anglaise, l'africaine, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil conjoint enseignants / animateurs professionnels - Taille de la cour : normes à respecter - Récré alternée : insonorisation des classes
<p>9 - 12 h : COURS, avec une ½ h de récré, éventuellement alternée petits/grands.</p>	

MIDI

<p>12 h - 12 h 30 : préparation au déjeuner (lavage de mains, étude du menu du jour, etc.).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Se nourrir : qualité et quantité de ce qu'il y a dans l'assiette. Attention aux "portions" disproportionnées, identiques quel que soit l'âge des enfants. - Apprendre :
<p>12 h 30 - 13 h 30 : DÉJEUNER</p> <p>Minimum une demi-heure, selon les recommandations du BO n°9 du 28 juin 2001.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éducation au goût : variété et qualité des plats, principes nutritionnels, esthétique (présentation des plats). 2. Comportement en collectivité : partage, politesse, respect du personnel de service. 3. Sensibilisation à la solidarité mondiale : gaspillage... (pays pauvres : les enfants y sont naturellement très sensibles) <ul style="list-style-type: none"> - Se détendre : locaux agréables, insonorisés (musique ?), prendre le temps de « savourer », de comparer, de bavarder, de rire...

Faire du repas un moment agréable suppose une refonte totale de la conception des réfectoires pour en faire des "restaurants scolaires" et, bien évidemment, leur insonorisation.

<p>Fin du déjeuner - 15 h :</p> <p>Activités variées au choix, accessibles à tous et gratuites</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Activités de détente ou ludiques (artistiques, culturelles, sciences, nouvelles technologies...). • Acteurs : enseignants volontaires, animateurs, aides-éducateurs, intervenants extérieurs, parents... • Utilisation des équipements du quartier
--	--

APRÈS-MIDI

<p>15 h - 17 h : COURS</p>	<p>Sortie possible à 17 h</p>
<p>17 h - 17 h 30 : goûter collectif (dans le réfectoire) : partage, solidarité, égalité</p>	<p>Caisse des écoles (tarif dégressif)</p>
<p>17 h 30 - 18 h 30 : ateliers (type ateliers bleus, assoc. sportives, etc.).</p>	<p>Tarif dégressif</p>